



FLEURY
Lys Infos
L'ESSENTIEL DE FLEURY

Décembre 2020 - n° 26



Sommaire



- 2-3 L'essentiel de Fleury
- 4-7 Ils ont délibéré
- 8-9 EPCI
- 11-14 Commissions
- 15 Vie municipale
- 16 Péricolaire
- 17-24 La petite plume
de Marc Chagall
- 25-31 Associations
- 32-34 Revue de Presse
- 35-36 Brèves
- 37 Elus minoritaires
- 38-39 Carnet de route
- 40 Jeux
- 41 Recette
- 42 Informations
- 43 Etat civil



MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY

Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22

E-mail : mairie@fleury.fr

Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 18h30



SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury

Tel 03 87 57 18 37

Heures d'ouverture :

lundi et jeudi de 8h30 à 17h30

mercredi de 8h30 à 12h

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr



Lys Infos, Magazine, édition n°26

Edité par la Mairie de Fleury à 650 exempl.

Directeur de publication : Gilles Vavrille

Rédacteur en Chef : Audrey Baumann

Rédaction, Commission communication :

Audrey Choley, Sarah Muller Strecker,

Laurence Schang, Vincent Laurent,

Frédéric Weber

Conception et réalisation : Mairie de Fleury

Commerces et entreprises au service des Fleuriciens

Restauration/Alimentation

Epicierie fine Italienne : SAN LEONE

7B, route Nationale

Tel. 07 76 11 53 00

Du mardi au jeudi : 10h-13h et 15h-19h30

vendredi - samedi de 10h à 19h30

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion

Tél. 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41

vente aux particuliers

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage

17, rue du Patural

Tel 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79

lefumoirdefleury@gmail.com

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion

Tél. 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 12h25

sauf le mardi

Café "LE COUAILL"

28, Rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 39 33 21

Mardi, mercredi: 7h45 à 13h - 18h à 22h30

Jeudi : 7h45 à 13h

vendredi : 7h45 à 13h - 18h à 2h

Samedi et dimanche : 9h à 13h - 18h à 2h

Traiteur DAVID COLLIGNON

7B, route Nationale

Tel. 06 73 84 82 08

FB: cdtraiteur@outlook.fr

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale

Tel. 06 46 23 15 74

Professions Libérales

Ostéopathe

Hélène LAMBRECHT

Ostéopathe D. MROF

28 A, rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 35 07 95

osteo.lambrech@gmail.com

www.osteo-lambrech.fr

Micro-crèche

Crechendo / Famille Rurale

9, Chemin de Metz

Tel. 03 87 39 37 50

crechendo@outlook.com

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,

Alexia CLARA,

Ambre ISSANCHOU

30A, rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ,

Lucie LALLEMENT,

Claire LEBIENVENU

28 A, rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 38 02 84



Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie

Christian SIMON 5, chemin de Metz

Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37

contact@a2c-incendie.fr -

www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G.

Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion

Tél. 03 87 52 59 30

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire

21, rue Gérard Mansion

Tél. 06 99 75 18 74 / gamacl@free.fr

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses

Tél. 03 87 52 53 97



Chères Fleuriennes, chers Fleurien,
L'année se termine comme elle a
commencé, dans l'incertitude et
l'expectative.

La crise sanitaire est toujours là, bien
présente. Elle modifie profondément
nos activités professionnelles,
familiales, associatives, culturelles,
festives ..

Nos commerces souffrent, certains sont à l'arrêt complet,
des professions sont sinistrées, les associations se battent
pour maintenir un minimum d'activité : des aides sont
mises en place par l'état, la région et le département pour
les soutenir et leur permettre de passer cette période. Cela
sera-t-il suffisant ? La Covid-19 fait toujours des victimes
trop nombreuses.

La meilleure aide que nous pouvons leur apporter c'est le
respect des consignes sanitaires : distanciation, gestes
barrières, lavage des mains et port du masque. En faisant
cela nous pourrions collectivement limiter la propagation du
virus, éviter que cette pandémie ne devienne incontrôlable
et ainsi avec l'arrivée des vaccins sortir au plus vite de cette
crise.

Pour autant, malgré les difficultés et les écueils, la mairie
reste ouverte et active. Le conseil est en place et les
commissions travaillent à l'amélioration et au
développement de notre belle commune.

La sécurité est une préoccupation majeure et la mise en
place de ralentisseurs et l'allongement des zones à 30 km/h
est une première étape. D'autres projets sont en gestation.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec la mise en place

d'un protocole sanitaire strict à l'école et au périscolaire.
J'en profite pour remercier le corps enseignant, les
personnels d'encadrement, la direction et les personnels de
l'association Familles Rurales et le SIVOM qui ont su,
malgré bien des difficultés liées à la crise et à la
recomposition des différentes structures, assurer l'accueil
des enfants dans de bonnes conditions.

J'ai une pensée toute particulière pour les enfants qui
s'adaptent tant bien que mal et respectent avec application
les contraintes que la Covid leur impose.

Le déploiement de la fibre arrive à son terme avec son lot
de dysfonctionnements, nous sommes en relation étroite
avec la CCSM pour leur résolution. Il faut que lors de la
commercialisation du réseau, début 2021, chaque fleurien
qui le souhaite puisse accéder à ce nouveau service.

Des dossiers importants sont sur la table et nous y
travaillons déjà : en priorité c'est l'école et le périscolaire
qui sont au cœur de nos préoccupations. De même
l'agrandissement du cimetière est engagé et doit
maintenant se concrétiser.

A l'aube de l'année 2021 j'ai hâte, hâte de pouvoir serrer
des mains, hâte d'embrasser, de rencontrer, de partager des
moments de convivialité, de me déplacer librement pour
rencontrer qui je veux quand je veux.

Ce sentiment j'en suis sûr nous le partageons tous.

Aussi, dans ce but et pour que des temps meilleurs
reviennent, appliquons les consignes et soyons solidaires. Je
vous présente, au nom du conseil municipal, mes meilleurs
vœux de bonne et heureuse année 2021 qui sera, j'en suis
sûr, avec l'implication de chacun, l'année de la
convivialité.

Gilles Vavrille

BATI WAT SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente
3, rue des Jardins
Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr
watbledyannick@aol.fr

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets
Christian HAFNER
2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne
Tel. 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin
Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale
Tél. 03 87 52 53 80

HARRY GUZZI

Artiste créateur
Tél. 06 08 65 31 76
harryguzzi@gmail.com

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt
1, rue des Vignes
Tel. 06 98 93 86 65

LEWIS TOITURE

10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35
lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints,
ravalement, isolation
8, rue du Patural
Tel. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

SHRP

Sanitaire et chauffage rénovation
11, rue Lucien Albert
Tel. 07 67 23 89 39
Sylvain-hutin@outlook.fr



Séance du 17 septembre 2020

Règlement intérieur du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide d'accepter le règlement intérieur du Conseil Municipal,

Groupement de commande pour l'achat de gaz naturel :

Depuis le 1er juillet 2004, les marchés de l'électricité et du gaz naturel sont ouverts à la concurrence. Cette ouverture, d'abord concentrée sur les consommateurs professionnels, s'est élargie au 1er juillet 2007 à l'ensemble des consommateurs. (...) le Grand Nancy a organisé depuis 2015 des achats groupés ouverts à toutes les collectivités et intercommunalités des quatre départements lorrains. Ces marchés groupés permettent ainsi :

- d'assurer un volume intéressant pour les fournisseurs qui concentrent leurs réponses sur ce type de marché,

- d'assurer une réponse pour les petits consommateurs qui, au regard de leur volume d'achat, ne peuvent faire jouer une grosse concurrence,

- d'accompagner les consommateurs dans les démarches administratives, juridiques et techniques, (...). Dans la continuité des précédents groupements, le Grand Nancy propose de coordonner un groupement de commandes unique, sans durée déterminée, dans lequel seront organisés les différents appels d'offres (électricité et gaz naturel).

(...)Le Grand Nancy se positionne comme coordonnateur de ce groupement et assure donc pour l'ensemble des membres les prestations d'ingénierie, de veille et de suivi. Une indemnisation des frais pour le coordonnateur Dans le cadre du groupement de commandes, l'ingénierie et les moyens mis en place par le Grand Nancy sont indemnisés à hauteur de :

- 0,4 € par MWh pour les partenaires situés sur le territoire du Grand Nancy,
- 0,5 € par MWh pour les partenaires situés en dehors de l'agglomération, Soit une indemnité de moins de 1 % du marché actuel pour le gaz et moins de 0,4 % pour l'électricité. (...).

Le Conseil Municipal, (...), Après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), délibère : Article 1er : - Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie, coordonné par la Métropole du Grand Nancy (...)Autorise le Maire à

prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération et à signer les formulaires de participation des marchés proposés.

Contrat d'assurance des risques statutaires :

Le Maire expose : • que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats la concernant. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour) : (...) Décide d'accepter la proposition suivante :

Assureur : AXA France Vie Courtier : Gras Savoye Berger Simon Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2021). (...)

Risques garantis : Décès + accident et maladie imputable au service + longue maladie, maladie longue durée + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + Temps partiel thérapeutique, mise en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire

(...) Le conseil DECIDE d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent. (...)

Désignation d'un délégué à l'AGURAM :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, (15 pour), désigne M. Gilles Vavrille pour représenter la commune de Fleury au sein des instances de l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM).

Subventions de fonctionnement aux associations

2020 : Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour), décide d'allouer les subventions 2020 suivantes :

- Kany-Club : 350 €
- Association Sportive Tennis Badminton : 1 000 €
- Chorale "La Villageoise" : 650 €
- Sport Culture Loisirs : 550 €
- Sport pour Tous : 550 €
- Fleury-Loisirs : 600 €
- Fleury Football Club : 1 100 €
- AIPE : 500 €
- Prévention Routière : 100 €
- Union des Combattants : 150 €
- Restos du Cœur : 300 €
- Comité des Fêtes : 167 €
- Comité de gestion de la Salle Polyvalente de Fleury : 5 000 €

Séance du 9 novembre 2020

Démission d'un conseiller municipal :

Suite à la démission de Mme Nathalie Corso, M. Frederic Weber, candidat venant sur la liste FLEURY L'ESPRIT VILLAGE immédiatement après le dernier élu, est installée dans la fonction de Conseiller Municipal en ses lieux et place.

Approbation des statuts du SIVOM de Pouilly-Fleury et nomination des délégués de Fleury au SIVOM de Pouilly-Fleury :

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 13 juin 2019, le Conseil Communautaire a décidé du transfert à l'EPCI de la compétence «péri-extrascolaire, halte-garderie parentale» à compter du 1er septembre 2020.

Cette décision ayant par ailleurs recueillie les conditions de majorité qualifiée des communes membres, a été approuvée par un arrêté Préfectoral en date du 18 septembre 2019 actant la modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin (CCSM).

Aussi, considérant le transfert de la compétence péri-extrascolaire par la commune de Fleury à la CCSM au 1^{er} septembre, des modifications statutaires sont apportées au SIVOM de Pouilly-Fleury qui gère cette compétence pour le compte de la commune de Fleury et la commune de Pouilly, commune extérieure à la CCSM. En particulier, ce dernier est transformé en syndicat mixte étant précisé que la CCSM est membre du syndicat par représentation substitution à la commune de Fleury pour la compétence péri-extrascolaire. De plus, il s'agit désormais d'un syndicat à la carte considérant que tous les membres n'adhèrent pas pour toutes les compétences.

Par ailleurs, le comité syndical réuni le 21 septembre 2020 a délibéré en faveur de la définition de nouvelles modalités de gouvernance.

Article 1 : En application des articles L.5212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il est constitué entre :

- La commune de Pouilly
- La commune de Fleury
- La Communauté de Communes du Sud Messin

Un syndicat mixte intercommunal à vocation multiple qui prend la dénomination de « SIVOM de Pouilly-Fleury ». Il s'agit d'un syndicat à la carte soumis aux dispositions de l'article L.5212-16 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 2 : Le siège du SIVOM de Pouilly-Fleury est

situé 19 chemin de Metz 57420 FLEURY.

Article 3 : les compétences du SIVOM sont définies comme suit :

Compétences exercées pour le compte des communes de Pouilly et Fleury (bloc A)

- Tous les projets mutualisés entre les deux communes de Pouilly et Fleury hors péri-extrascolaire : écoles, salles des fêtes, ...
 - o Elaboration, gestion et suivi des projets
 - o Construction et entretien des bâtiments ainsi que des espaces y attenant
 - o Gestion du personnel nécessaire au fonctionnement des services ainsi qu'au secrétariat du SIVOM.

Autres bâtiments : maisons individuelles du 23 chemin de Metz et du 9 chemin de Metz (ce bâtiment a été loué par bail emphytéotique à la micro-crèche Crechendo par délibération en date du 31/08/2015 pour une durée de 30 ans) : Entretien, réparation et location des bâtiments.

Compétence exercée pour le compte de la commune de Pouilly et la Communauté de Communes du Sud Messin (siégeant par représentation substitution à la commune de Fleury suite au transfert de la compétence péri-extrascolaire à l'EPCI au 1^{er} septembre 2020) (Bloc B)

- Création, aménagement et gestion d'un accueil périscolaire et extrascolaire
- Elaboration, gestion et suivi des projets péri-extrascolaire
- Construction et entretien des bâtiments ainsi que des espaces y attenant
- Gestion du personnel nécessaire au fonctionnement des services ainsi qu'au secrétariat du SIVOM

Article 4 : le comité syndical est composé de 12 délégués titulaires réparti de la façon suivante :

	Nbre total de délégués	Nombre de délégués du bloc A	Nombre de délégués du bloc B
POUILLY	6	3	3
FLEURY	3	3	0
CCSM	3	0	3

Ils ont délibéré

Conformément à l'article L5212-6 du CGCT, :

- Tous les délégués prennent part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à tous les membres et notamment pour l'élection du président et des vice-présidents, le vote du budget, l'approbation du compte administratif et les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat.

- Le Président prend part à tous les votes sauf en application des articles L2121-14 et L2131-11 du CGCT.

Dans le cas contraire, ne prennent part au vote que les délégués représentant les communes ou la CC concernées par l'affaire mise en délibération ;

Les délégués sont élus par le conseil municipal de chaque commune ou le conseil communautaire pour la CCSM. Le mandat de chaque délégué est fixé pour la durée du mandat municipal ou communautaire.

Article 6 : Le Bureau du Syndicat est composé d'un Président, d'un ou plusieurs vice-présidents, élus par le comité syndical.

Article 7 : les recettes du syndicat comprennent :

La contribution des membres

Le revenu des biens, meubles ou immeuble du syndicat

Les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers en échange d'un service rendu

Les subventions de l'Etat, de la Région, du Département, des communes et d'autres organismes

Les produits des dons et legs

Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés

Le produit des emprunts

Article 8 : Les contributions des membres à l'égard du syndicat sont fixées comme suit :

Investissement

Toutes les dépenses d'investissement sont réparties pour moitié :

entre la commune de Pouilly et la CC du Sud Messin pour les projets péri-extrascolaire

entre la commune de Pouilly et la commune de Fleury pour les autres projets

Fonctionnement

Les dépenses de fonction propres de l'école sont réparties proportionnellement entre les communes de Pouilly et Fleury en fonction du nombre d'élèves de chaque commune inscrits en classes élémentaires et en

classes maternelles.

Les élèves venant d'autres communes n'étant pas pris en compte pour les calculs. Ces dépenses sont calculées sur l'année scolaire n-1.

S'agissant des dépenses de fonctionnement relatives à l'accueil péri-extrascolaire, elles sont réparties proportionnellement entre les communes de Pouilly et la CCSM en fonction du nombre d'heures réalisées inscrits à l'accueil péri-extrascolaire. Pour la commune de Pouilly, la participation sera calculée en tenant compte du nombre d'heures réalisés par les enfants inscrits dont la famille réside à Pouilly

Pour la CCSM, la participation sera calculée en tenant compte du nombre d'heures réalisées par les enfants inscrits dont la famille réside à Fleury.

Les enfants venant d'autres communes n'étant pas pris en compte pour les calculs. Ces dépenses sont calculées sur l'année scolaire n-1.

Article 9 : Les fonctions de comptable sont exercées par le Receveur-Percepteur de Verny.

Article 10 : les présents statuts pourront être modifiés conformément aux dispositions en vigueur fixées par le code général des collectivités territoriales.

Article 11 : Ampliation des statuts sera transmise à :

M. Le Préfet de Moselle ;

M. Le Trésorier de Verny ;

Mme le Maire de Pouilly et M. le Maire de Fleury.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide :

- D'Approuver les modifications apportées aux statuts du SIVOM Fleury-Pouilly ;

- De désigner les personnes suivantes comme représentantes de la Commune de Fleury au sein dudit syndicat :

Mme Sarah Strecker-Muller

M. Vincent Laurent

M. Gilles Vavrille

Longueur de voirie communale :

(...)Vu la délibération n°133 du 29/11/2019 concernant la rétrocession de voirie du "Domaine de la Tour" (...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), fixe la longueur de la voirie communale à 6 478 m au 31/12/2019.

Contrat de protection sociale complémentaire Prévoyance :

(...)Vu la Circulaire n°RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ; (...)

Vu l'avis favorable à l'unanimité du comité technique paritaire du 5 juin 2020 sur le choix du candidat retenu ;

Vu la délibération du Centre de Gestion de la Moselle en date du 17 juin 2020 attribuant la convention de participation à COLLECTEAM/ALLIANZ ;

Vu l'exposé du Maire ;

Considérant l'avis du comité technique en date du 07 février 2020 ; Après délibéré, et à l'unanimité, (15 pour), les membres du Conseil Municipal :

Décident de faire adhérer la commune de Fleury à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est ALLIANZ et le gestionnaire COLLECTEAM. (...)

Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Commune du Sud Messin :

La loi ALUR organise un nouveau transfert de droit aux EPCI à fiscalité propre qui n'auraient pas pris la compétence en matière de PLU.

Ainsi, les Communautés de Communes deviendront compétentes de plein droit, le premier jour de l'année suivant les élections du président de la Communauté suite au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, (...)

Considérant qu'il apparaît prématuré de transférer à un échelon intercommunal la compétence Plan Local d'Urbanisme. En effet, un travail préparatoire au transfert du PLU devrait être conduit pour définir une vision commune qui permettra d'engager dans le futur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (15 pour) de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la CCSM.

Transfert des pouvoirs de police spéciale du maire au président de l'EPCI :

(...)

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour) s'oppose au transfert automatique des pouvoirs de police liés ces compétences.

Adhésion à la convention constitutive de groupement de commande du département de la Moselle pour l'achat d'électricité : (...)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis le 1^{er} juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence (...) Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Département de la Moselle (coordonnateur) a mandaté son assistant Moselle Agence Technique à créer un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité.(...) Monsieur le Maire, sollicite les Conseillers Municipaux sur ce dossier.(...) L'exposé de Monsieur le Maire, entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité (15 pour), le Conseil Municipal : **autorise** l'adhésion de la commune de Fleury au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat d'électricité ; (...)

Désignation des représentants de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :

Le Maire rappelle que par délibération en date du 14 décembre 2015, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud Messin a validé le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) à compter du 1^{er} janvier 2016. (...)

Cette évaluation des charges transférées relève d'une commission spécifique : la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). (...)

Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

(...)- Décide à l'unanimité (15 pour) de désigner comme représentants de la commune au sein de la CLECT : M. Gilles Vavrille en qualité de membre titulaire et M. Nicolas Cauwet en qualité de membre suppléant.

Agrandissement du cimetière :

(...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide de :

Valider le principe d'extension du cimetière, sur une surface d'environ 17 ares, sur le foncier appartenant à la Ville. Autoriser le Maire à engager la procédure en vue de l'extension du cimetière.

(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)

Composition du Conseil Communautaire 2020-2026

La Présidente



Les Vice-Présidents



Les Conseillers délégués



La Présidente, les 8 Vice-Présidents et les 3 Conseillers délégués sont membres du Bureau de la communauté de communes.

La Communauté de Communes du Sud Messin est administrée par un Conseil Communautaire, composé de 51 délégués titulaires issus des 34 Communes membres selon une représentation définie par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Communautaire, lors de sa réunion d'installation du 16 juillet 2020, a procédé à l'élection, en son sein, de sa Présidente, Madame Brigitte Torloting, maire de Louvigny. Durant cette même réunion, le Conseil Communautaire a élu 8 vice-présidents ainsi que 3 conseillers délégués.

Ces 12 élus composent le Bureau de la Communauté de Communes, organe de préparation des décisions qui sont ensuite soumises au Conseil Communautaire pour délibération.

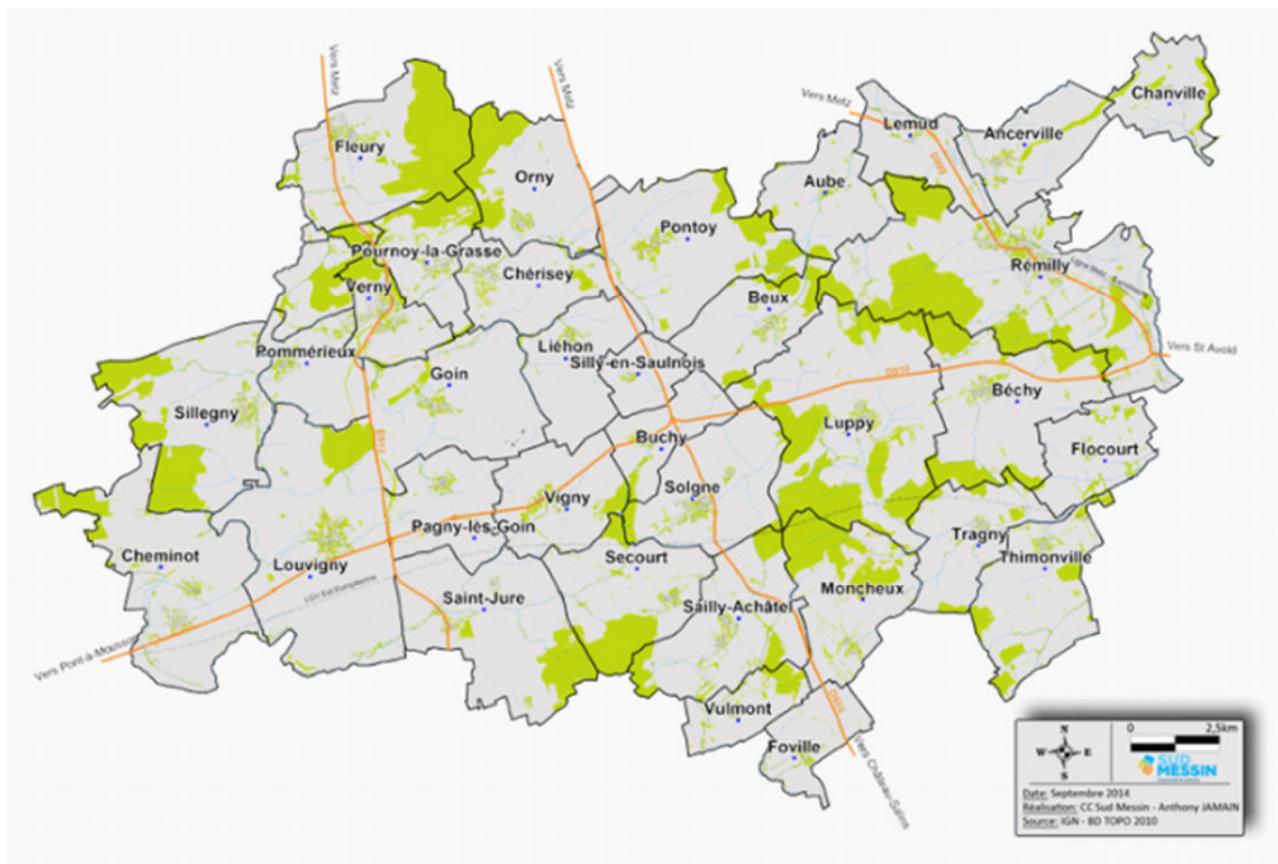
Par ailleurs, chaque vice-président assure le pilotage d'une commission thématique composée de délégués communautaires et de conseillers municipaux en charge d'engager des travaux préparatoires nécessaires à la mise en œuvre de politiques communautaires ou d'actions.

Ces différentes instances communautaires s'appuient sur une équipe administrative et technique, composée d'une vingtaine d'agents chargés d'accompagner les élus dans leurs réflexions et d'assurer la mise en œuvre des décisions du Conseil Communautaire.

Développement économique : A ce titre, la CCSM dispose de plusieurs zones d'activité dédiées à l'accueil d'entreprises : la zone du Cheval Blanc à Solgne, la zone des 5 Epis à Rémilly et Lemud dont l'extension est à l'étude, la Zone Route de Béchy à Rémilly, la Zone Le Quetit à Cheminot et la zone Le Fort à Verny. En tout une quarantaine d'entreprises y sont implantées créant de l'activité et des emplois.

La gestion des déchets : La Communauté de Communes du Sud Messin assure la collecte et le traitement des déchets ménagers pour ses 34 communes membres. Elle dispose de 2 déchetteries la première à Rémilly nouvellement agrandie et la seconde à Verny. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service est financé par une redevance incitative à la levée.

Développement touristique : la Communauté de Communes du Sud Messin travaille à développer un réseau de boucles de promenades et de randonnées. Parmi les points d'intérêt touristique patrimoniaux et historiques, deux sites sont notamment à signaler: Le Fort Wagner, situé sur les communes de Verny et Pournoy-la-Grasse et L'Église Saint Martin, située à Sillegny.



Les mobilités : Souhaitant développer les services aux habitants en matière de mobilité et de transport, la Communauté de Communes du Sud Messin a aménagé une aire de covoiturage à proximité de Solgne. Les usagers de la route peuvent ainsi profiter d'un site normalisé de 22 places, dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite. En parallèle de la création de l'aire de covoiturage, la CC du Sud Messin cherche à étoffer son offre en matière de mobilité au bénéfice de ses habitants, notamment à travers l'évaluation de l'opportunité de la création d'un service de transport à la demande ou encore sur la mise en œuvre de solution innovante comme le dispositif de « mobilité solidaire ».

Le sport avec deux sites intercommunaux adaptés à la pratique du football à Solgne et à Verny .

Le haut débit qui est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire.

Le soutien aux manifestations à caractère intercommunal et le soutien à la communication : Certains projets peuvent prétendre à une aide financière octroyée par la CC du Sud Messin. Pour ce faire, ces manifestations doivent respecter des conditions précisées dans le règlement dédié.

Le Relais d'assistance maternelle : c'est un service gratuit et de proximité à destination des professionnels de la petite enfance, des parents et des enfants. C'est à la fois un lieu d'information, d'animation et d'orientation.

L'aide au ravalement de façade : c'est un programme d'aide technique et financier pour ce type d'opération.

Le Sud Messin est aussi actif dans les domaines des **économies d'énergie et de l'habitat**. Il accompagne les communes dans l'instruction **des autorisations d'urbanisme et par des interventions techniques** : balayage des caniveaux (8x par an) et curage des avaloirs (2x par an).

La dernière compétence prise par la CCSM est l' « **Accueil péri-extrascolaire, halte-garderie parentale** » qui est maintenant géré, depuis le 1^{er} septembre 2020, sur l'intégralité de son territoire. Cette nouveauté n'entraîne aucun changement pour les centaines d'enfants fréquentant les structures péri-extrascolaires existantes. Cinq accueils péri-extrascolaire sont gérés directement par la CC et quatre autres services dont celui de Fleury sont gérés par des associations.

Travaux

Pavés Berlinois et limitation de la vitesse à 30 km/h

La sécurité de nos concitoyens reste le cœur de nos préoccupations.

Les excès de vitesse régulièrement constatés dans nos rues nous obligent à agir, et les coussins berlinois sont une alternative pour répondre à ce problème de comportement.

Plusieurs devis ont été établis. L'entreprise SIGNATURE a été retenue.



Mosellane aux Investissements à la Sécurité des Usagers de la Route – qui dans son programme 2020 nous a accordé une subvention de 2 780 € avec un reste à charge pour la commune de 6 522 €.

La limitation de la vitesse à 30 km/h qui accompagne cet agencement a été étendue rue Gérard Mansion, de l'Auberge Fleurie jusqu'à la rue Lucien Albert pour sécuriser cette zone.

Pour rappel la vitesse est limitée à 30 km/h rue de la Forêt et chemin de Metz ! Sans oublier de marquer les STOP : nous constatons régulièrement le non respect du code de la route dans cette section de rue.

À 30 km/h, la distance de freinage permet aux conducteurs de réagir calmement face à tous les événements imprévus qui peuvent survenir. L'espace public doit être rendu plus sûr, pour la quiétude de tous et plus particulièrement de nos enfants et de nos aînés.



Six coussins ont été posés le 29 octobre avec toute la signalétique requise rue Gérard Mansion et rue de la Forêt.

Ces coussins ou obstacles sur la route incitent à réduire la vitesse, en limitant au maximum les nuisances sonores pour les riverains.

Avec un coût peu élevé et n'engendrant pas de frais de maintenance, c'est un dispositif économique.

Ce dispositif a été subventionné par AMISUR – Aide

Aire de jeux

Au printemps, nous avons malheureusement constaté que les jeux avaient été vandalisés ce qui les a rendu partiellement impraticables.

Les employés communaux ont effectué les réparations nécessaires pour rendre à nouveau cet espace accessible et sûr.

Les espaces verts alentours ont également été dégradés (branches brisées etc.). En conséquence les arbustes ont été élagués à hauteur d'homme.



Dératisation

Le 12 novembre, la société SAPIAN a procédé à une campagne de dératisation. Des pièges à rongeurs ont été posés dans le réseau d'assainissement ainsi que dans les bâtiments publics.

Terrain de football

Avant la trêve hivernale, et avec la nouvelle période de confinement, la commune a décidé de réaliser une opération d'entretien de la pelouse du stade de football. Les 5 et 9 novembre, la société Technigazon est intervenue en utilisant plusieurs techniques : un décompactage pour alléger le terrain suivi d'un épandage de sable pour favoriser le drainage et pour finir un regarnissage du gazon, complété par un épandage d'engrais.

Les joueurs de football devraient retrouver dès février une pelouse en pleine forme.

Lampadaires

Du fait de leur vétusté, trois nouveaux candélabres ont été changés à l'entrée du village, Chemin de Metz.

Nous les avons remplacés par des luminaires LED moins énergivores.

Cimetière

L'allée du cimetière sera complètement réagencée, à l'occasion de l'agrandissement du cimetière qui est à l'étude. Cependant, certains arbres de l'allée étant malades, ils ont été préventivement coupés.



Fibre

Le déploiement de la fibre sur le village est terminé. Toutefois certains branchements n'ont pas pu être réalisés, ils le seront lors de la commercialisation par les fournisseurs d'accès. Une information sera communiquée à cette occasion.

Haie paysagère

La commune s'est portée acquéreur de 45 mètres de haies paysagères.

Une partie sera installée autour du bassin de rétention rue de la Forêt pour l'isoler, et l'autre au niveau du terrain de football, pour le séparer des habitations.

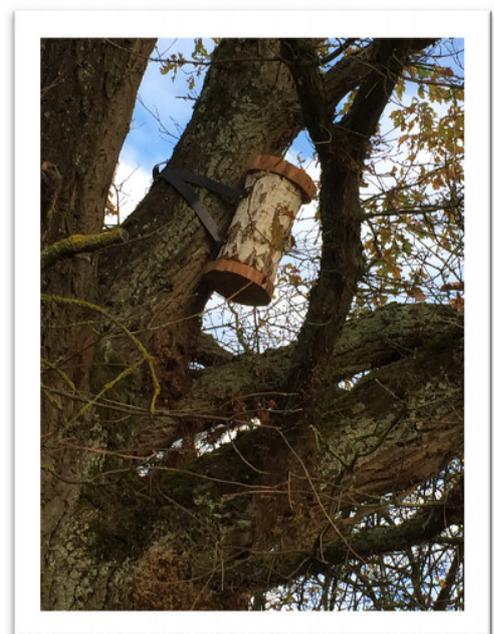
Outre la protection visuelle et phonique, la pose de haie va favoriser la faune et la flore qu'offrent ces espaces végétalisés.

Chenilles processionnaires

Les mésanges sont les seuls prédateurs à se reproduire dans des nichoirs installés par l'homme : saviez-vous qu'une nichée de mésanges consomment environ 500 insectes par jour ?

La mésange charbonnière est l'oiseau le plus intéressant car elle prélève les chenilles processionnaires au stade larvaire: elle perce le nid pour se régaler, mais elle est aussi capable de dépecer la chenille urticante pour la consommer sans danger: on peut voir des mésanges venir se servir dans les pièges !

Le très sérieux INRA (Institut National de Recherche Agronomique) préconise l'installation de nichoirs à mésanges pour aider à lutter contre ce fléau.



Aménagement Paysager

Décorations de Noël

A l'heure des préparations des fêtes de fin d'année, les décorations de Noël nous renvoient aux moments joyeux de notre enfance, à l'exaltation des repas familiaux.

Les employés communaux ont installé les guirlandes, les sapins et toutes les décorations nécessaires pour embellir et donner une note festive à notre village. Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes.



Comité des fêtes

La Fête patronale, en cette année particulière, n'a pas pu être organisée avec les associations de la manière habituelle.

Seuls les forains ont eu l'autorisation de la Préfecture et de la Mairie pour assurer leur manifestation pour le plaisir des jeunes et moins jeunes tout en respectant un protocole sanitaire.



Le repas des seniors qui a lieu traditionnellement le dernier samedi du mois de janvier est reporté dans l'attente de nouvelles directives de la préfecture nous permettant de le réaliser dans des conditions optimales. Le but est d'assurer une manifestation festive, en toute sécurité.



Le marché fermier

Nous avons pu organiser le 11 octobre notre 37^{ème} marché fermier. Seul le repas a dû être annulé en raison de la crise sanitaire. C'est avec plaisir que les visiteurs ont retrouvé le chemin de la salle polyvalente et leurs exposants habituels.



Le comité des fêtes s'est appliqué à établir une organisation propre à assurer la sécurité de chacun.

Ce fût un beau succès et un retour "presque" à la normale très apprécié par tous.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de mai !



Communication

Panneaupocket

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur son téléphone portable. Grâce à elle, vous recevrez en temps réel les informations et les alertes de votre commune.

Petite précision complémentaire concernant l'application, vous pouvez également mettre en favori la Gendarmerie de Verny pour recevoir en temps réel leurs informations sur notre secteur.

Une fois l'application téléchargée il suffit d'inscrire dans la barre de recherche Fleury et de cliquer sur le cœur à droite pour qu'il soit directement mis dans vos favoris et réitérer la recherche avec Verny pour la gendarmerie.



Pour ceux qui ne l'ont pas encore téléchargée voici ci-dessous la façon de procéder :



Actions Sociales

Les missions de l'action sociale au sein d'une commune sont nombreuses et couvrent l'ensemble de la population. La petite enfance, l'aide à l'éducation, l'accompagnement vers l'insertion et l'emploi, la lutte contre la précarité, l'accompagnement des personnes âgées, le handicap, le logement... : cette liste est forcément non exhaustive.

De nombreuses structures (Etat, Région, Département), organismes et associations œuvrent déjà dans ces domaines et essaient d'apporter leur soutien aux personnes les plus fragiles.

Notre ambition et notre but est d'agir humainement, là où des besoins se feront jour et dans la mesure de nos possibilités. Nous voulons être à l'écoute des Fleuriennes et Fleuriens, pour leur apporter une aide et être un relais vers les organismes institutionnels ou des instances spécifiques.

Pour cela, nous devons identifier les besoins, c'est pourquoi nous avons dans un premier temps, pendant la période caniculaire de cet été, ouvert un registre communal des personnes vulnérables où chacun peut soit s'inscrire soit inscrire une personne de son entourage en situation de vulnérabilité.

Vous pouvez nous contacter en toute discrétion et dans le plus strict respect de la confidentialité à la mairie : par mail mairie@fleury.fr, par Tel : 03 87 52 67 59 ou directement sur le portable du maire : 07 80 04 84 96

La période de Noël qui arrive sera impactée par la crise sanitaire, nous serons présents auprès des personnes isolées et nous nous efforcerons de leur apporter chaleur et douceur pour les fêtes de fin d'année.



Stop aux incivilités !

Les incivilités ? Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics.



La mairie reçoit tous les jours des plaintes concernant des comportements qui nuisent à notre cadre de vie : La vitesse excessive, les déjections canines sur les trottoirs, les mégots de cigarettes dans le caniveau, les déchets jetés sur la voie publique, les chewing-gums, les bruits de voisinage etc.

Pourtant, des solutions existent, elles sont simples à être de tous :

appliquer et surtout elles améliorent le bien-être de tous :



Respectons toujours les limitations de vitesse et plus particulièrement devant l'école



Les sacs à crottes sont disponibles gratuitement en mairie et des poubelles sont réparties sur tout le village



Respectons les horaires autorisés pour effectuer nos travaux de bricolage

Respectons nos voisins en limitant nos nuisances sonores quelle que soit l'heure



Utilisons les poubelles mises à disposition : elles sont réparties sur tout le village



L'accueil périscolaire repris par l'Association Familles Rurales de Fleury-Pouilly, depuis la rentrée de septembre accueille une centaine d'enfants de la maternelle au CM2 sur des temps d'accueils périscolaire et de loisirs (mercredi, première semaine de vacances scolaire et juillet). L'Association Familles Rurales, adhérente du Premier Mouvement Familial de France et affiliée à la Fédération Départementale Familles Rurales de Moselle, participe au développement du milieu rural et accompagne les familles dans leur vie quotidienne. L'équipe compte une directrice, une directrice adjointe, huit animatrices, une apprentie et deux agents de service.

En raison du COVID, un protocole de désinfection a été mise en place et le fonctionnement a été revu pour respecter au mieux les normes d'hygiène. Les enfants sont séparés dans la cour et au sein du périscolaire par école et par classe pour limiter le brassage. Le service a été réfléchi pour limiter les déplacements et la rencontre des enfants.

Les orientations éducatives sont construites à partir d'un constat, des contraintes et richesses du milieu rural, mises en cohérence avec les attentes et besoins des familles et accord de l'ensemble des acteurs du territoire. Les loisirs sont pensés et organisés dans le respect des besoins et des capacités des enfants et des jeunes.

Le quotidien de l'Accueil Périscolaire Pouilly-Fleury est rythmé par les divers événements qui composent l'année comme Halloween, les élections américaines, la semaine du goût, Noël, le Téléthon qui vise à étayer les connaissances et la curiosité des enfants. Une cup song est également en réalisation avec les enfants de primaire présents à la cantine du midi. Le périscolaire du soir propose aux enfants des activités manuelles comme du tricotin, de l'origami ou diverses fabrications ainsi que des ateliers théâtres, cardio boxing ou relaxation. Pour cette période de Noël, les maternelles ont décoré une boîte à la lettre reliée directement à la Laponie. Peut-être le



père Noël leur répondra-t-il ? Durant les **vacances de la Toussaint**, les enfants ont intégré le manoir hanté de Fleury où ils ont pu participer à un Cluedo géant pour retrouver Viktor, le tableau parlant. Réflexion et imagination étaient essentielles pour résoudre l'enquête. La semaine fut rythmée par des créations de monstres, un théâtre des ombres et soupe à la citrouille. Pour **février**, le thème sera « Village Planétaire » où les enfants pourront appréhender d'autres cultures ou présenter la leur par le biais d'activités pédagogiques.



Le « Village Planétaire » amènera les enfants à apprendre à situer les pays du monde, faire preuve d'ouverture

d'esprit et de tolérance tout en valorisant leurs origines. **Dans l'avenir**, plusieurs projets sont envisagés. Jusque fin mai, les enfants petits et grands travailleront sur un spectacle de fin d'année avec Axelle, Betul, Maria et Laurence en lien avec l'écologie. Cette initiative permettra d'aborder des thématiques importantes comme le réchauffement climatique, le recyclage et l'extinction de certaines espèces animales. A l'initiative de Bertille, un projet de mini-séjour thématique où les enfants seraient partis prenants est en réflexion afin de développer leur estime d'eux-mêmes, d'équipe et favoriser la prise de décision. Gladisse proposera une semaine « **Toddler's Permis de Conduire** » pour développer l'éveil et les connaissances des plus petits sur les couleurs, les formes, l'alphabet, les chiffres et les règles sous forme de jeux autour de la sécurité routière. Enfin, des ateliers « **clowns** » pourront être mis en place par Chloé sur le temps du midi. Au cours de l'année un ou plusieurs chants en Langue des Signes, par Pascaline, pourront être proposés aux enfants pour les sensibiliser et les ouvrir au monde du handicap.

Pour information, vous pouvez nous joindre par téléphone au 03.87.68.32.79 ou par mail sur periscolairepouillyfleury@gmail.com. Un site internet est en réflexion.



Actualités de l'école maternelle Marc Chagall

C'est une rentrée scolaire un peu particulière qui a accueilli les 82 élèves de l'école maternelle Marc Chagall.



Marie-Anne GENTY aidée de Emilie prend en charge 28 élèves de PS/ GS



Elodie BENOFFI aidée de Miléna accueille 26 MS/GS



Marie-Edith JURION aidée de Virginie accueille 28 PS/MS

Malgré le protocole sanitaire contraignant, nous avons pu cuisiner. Chaque classe a trouvé une recette à base de pommes : gâteau aux pommes, compote et crumble ont régalé les enfants.



Nous avons récolté les citrouilles plantées au printemps, quelle récolte !!





La nouvelle aire de jeux est arrivée. Les enfants ont hâte de faire les premières glissades sur le toboggan.



Avec les citrouilles du jardin, nous avons fait deux soupes et des gâteaux. Mardi 17 novembre, tout a été mangé lors du goûter.



Soupe citrouille/curry cuisinée par la classe des PS/GS



Les MS/GS ont réalisé une soupe citrouille /carottes



Les PS/MS, les plus gourmands ont cuisiné des cupcakes citrouille/chocolat



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Cette année, l'école a repris sous le signe particulier des mesures de protection sanitaires liées au covid-19. Les élèves ont retrouvé le chemin de l'école avec des aménagements qu'ils avaient déjà mis en pratique au cours du premier semestre.

122 élèves fréquentent l'établissement et se sont habitués, à cette date, au port du masque qui est imposé à leurs enseignants.

A la mi-septembre, profitant d'un bol d'air en cette période troublée, les élèves de Monsieur Legay ont découvert les apports et bienfaits de la nature. Les vergers et jardins alentour de Fleury regorgeaient de fruits divers et variés « forts alléchants ».

Que de bonnes tartes et confitures en perspective !

Le respect de la propriété et du bien d'autrui a été néanmoins rappelé à ces petits citoyens en herbe.



La Petite plume de Marc Chagall

Le 15 octobre, à la veille des vacances scolaires, les enseignants tenaient à ce que notre traditionnel **Marath'école** puisse avoir lieu. La partie sportive se déroula comme prévue mais, malheureusement cette année, aucun goûter ne put être partagé. Les conditions météorologiques n'apportèrent pas non plus un réconfort mérité !



Une surprise attendait les élèves à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Tout le monde a vu un cortège d'enfants masqués -comme l'exige la loi- reprendre le chemin de l'école. De nouvelles habitudes à prendre pour les enfants de l'école élémentaire afin d'assurer la protection de tous. Nous préférons porter toutefois les masques plus enjoués de Carnaval...



Les cérémonies municipales liées à la commémoration du 11 novembre étaient réduites cette année ainsi que les participations citoyennes et scolaires.

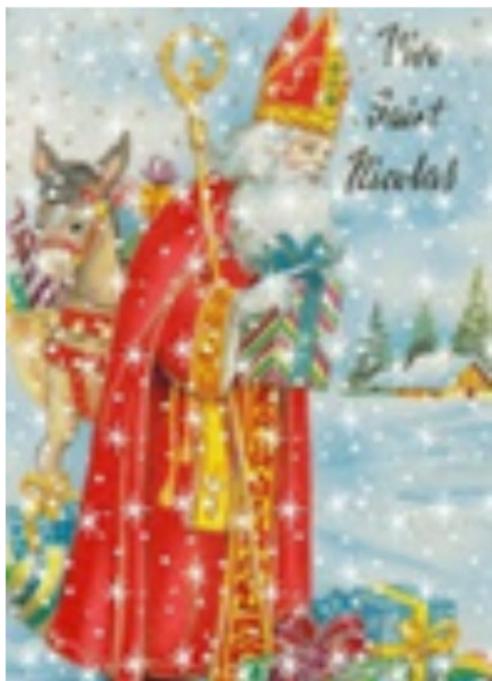
Cependant la classe de CE2 s'est rendue, à un autre moment, au monument aux mort de Fleury pour rendre hommage aux victimes des conflits.



Les élèves du CM1 sont allés pour leur part se recueillir au monument aux morts de Pouilly.



A l'approche des fêtes de fin d'année, qui n'auront certainement pas la même saveur que les années précédentes, nous espérons que St Nicolas n'aura pas été touché par la maladie et qu'il pourra nous rendre visite pour récompenser les enfants sages ...



Tous les élèves de l'école espèrent comme vous, pouvoir fêter joyeusement Noël et souhaitent prendre le chemin d'une nouvelle année plus constructive et enthousiaste. Respectons les précautions sanitaires pour préserver la santé de chacun.



S'adapter et continuer à soutenir le groupe scolaire

Le 25 septembre dernier s'est tenu l'AG de L'AIPE. Nous avons dû, à regret, limiter les personnes présente aux membres du comité. Le nouveau bureau a été élu :

Lacroix Laetitia, Présidente;

Lebienvenu Claire, Vice-présidente;

Ancel Adeline, Secrétaire;

Laurent Céline, Trésorière

Nous les félicitons encore pour leur élection !

N'hésitez pas à les aborder, elles ou tout autres membres de l'association pour toutes questions, suggestions ou aide !

Lors de notre dernier article, nous vous présentions les projets qui n'avaient pu être réalisés mais que nous espérons reporter... Malheureusement ce début d'année scolaire nous oblige à nous adapter à nouveau à la situation.

Nous avons tout de même de belles choses en perspective :

Le 1^{er} décembre **Saint Nicolas et Père Fouettard** ont pu rendre visite à tous les écoliers du groupe scolaire distribuant livres et brioches. Pour ce faire, un protocole sanitaire propre à cette visite a été mis en place avec les directeurs des écoles.

Le désormais traditionnel partenariat avec le **chocolatier Fabrice DUMAY** pour la vente de chocolats de Noël a été reconduit. Les différentes douceurs commandées seront distribuées courant du mois décembre.

Tous les élèves de la petite section de maternelle au CM2, ont réalisé des dessins qui décoreront le cadeau prévu pour la **fête des grandes mères**.

Les activités prévues sous réserve de l'évolution sanitaire :

En janvier : **Carnavaloween** . Réservé au CP, CE1 et CE2. Un mixte entre Halloween et Carnaval.

En février : **Boum de la Saint Valentin** . Réservé au

CM1 et CM2.

En mars : **Bourse puériculture**

En mai : **Marché/ Bourse aux fleurs**

Notre **kermesse** annuelle devrait quant à elle se dérouler le 26 juin.

Toute l'équipe tient à rappeler ici le rôle de notre association.

L'AIPE organise chaque année des événements ainsi que des ventes dont les recettes permettent de financer des projets pédagogiques et faire en sorte que les parents aient moins à déboursier lors de sorties scolaires ou spectacles.

L'année 2020/2021 va demander un investissement particulier pour les bénévoles et une vraie capacité d'adaptation afin d'assurer une continuité dans son soutien à l'école de nos enfants.

Afin de rendre cela possible, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Nouveaux membres ou aide ponctuelle, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux visages et de retrouver des visages

connus qui ont déjà la gentillesse de nous prêter main forte !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui font que cette belle association perdure !



Exemple du cadeau pour la fête des grands-mères

Tous les membres de L'Association Intercommunale des Parents d'Elèves vous souhaitent de belles et douces fêtes de fin d'année ! Prenez soin de vous et de vos proches, à très vite !!

Fleury Football Club

Chaque semaine, c'est avec le sourire que plusieurs dizaines d'enfants, garçons et filles confondus, se retrouvent sur le stade de Fleury pour partager leur passion du football. En effet, le Fleury Football Club est une association dynamique qui propose à ses adhérents une école de football pour les enfants, mais aussi des entraînements pour les adultes. Cette année, le nombre de licenciés est en progression de 20%, ce qui prouve que la motivation et l'ambiance familiale du club plaisent au plus grand nombre.

Club jeune et en plein développement, il n'en est pas moins nourri d'ambition puisque l'équipe A des séniors s'est déjà vue récompensée par une belle montée dans la division supérieure pour la saison 2020-2021, et a pu mettre en place une seconde équipe qui évolue elle aussi en championnat. Les catégories U6 à U11 ne sont pas en reste puisqu'elles participent à des rencontres avec d'autres clubs du département, mais cette fois sans classement puisque la finalisation de ces tournois est d'apprendre l'esprit d'équipe, le fair-play et le respect des règlements.

Pendant la trêve hivernale, personne n'est laissé de côté puisque le club prévoit des activités en gymnase pour tous, afin d'entretenir la cohésion des groupes.

Pour toute question ou si vous êtes intéressés pour rejoindre le club, vous pouvez joindre Cédric Subra (Président) au 06 11 59 31 56 ou Bryan Brun (service civique) au 07 82 79 42 68



Le Kany-Club a très bien débuté la saison 2020/2021

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir qui a été créé le 5 septembre 1986, par une bande de copains habitants à Fleury. Le nom du club a été choisi suite au surnom du président fondateur Claude Bouvy dit kany. Par la suite, des personnes extérieures à la commune ont rejoint le club.

En préambule de la dernière assemblée générale de l'équipe de football vétéran du Kany-Club de Fleury. André Kremer, Président du Club depuis 2002, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les 25 sponsors qui nous aident depuis de nombreuses années, le Conseil Régional, le Conseil Général et la municipalité pour l'entretien du terrain ainsi que la commune de Pouilly pour le prêt de leur salle des sports pour les entrainements en hiver.

Suite au virus Covid 19, le club, avec regret, a dû annuler son tournoi de sixte qui devait se dérouler le vendredi 1^{er} mai 2020 avec la participation de 20 équipes de la Région Lorraine et 25 sponsors et a dû arrêter sa saison 2019/2020 au 15.03.2020. Le club n'a pas pu également participer à la fête Patronale de Fleury le 13 et 14 septembre 2020 et certains membres du club n'ont pas pu aider sur le marathon de Metz qui passe à Fleury le 18 octobre 2020. Ces deux dernières manifestations ont été également annulées suite au virus Covid 19.

Le bilan sportif de la saison écoulée jusqu'au 15 mars 2020 a été très positif :

De nombreuses victoires ont été obtenues sur les matchs joués contre les Equipes de la vallée de l'Orme, la vallée de la Fensch et de la Région Messine. Le club a participé à 3 tournois en salle et sur terrain où les résultats ont été excellents. Les comptes du Club, présenté par son trésorier Francis Joly, pour cette saison écoulée, sont équilibrés.

Le nouveau comité pour la saison 2020/2021 se compose comme suit :

André Kremer président,

Dominique Gaspard premier vice-président, Léonard Didiot deuxième vice-président, Joly Francis trésorier, Joly Laurence vice trésorière, Isabelle Kremer secrétaire, Florian Hitz et André Kremer entraîneurs. Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

Les manifestations à venir :

Le tournoi de sixte du Kany club de Fleury se déroulera, sous réserve de l'évolution du virus Covid 19, le samedi 1^{er} mai 2021 toute la journée sur le stade de Fleury, en mémoire de Daniel Becker et Patrick Michaux, avec la participation de 20 équipes vétérans de la Région Lorraine et avec l'aide de 25 sponsors.

Divers :

Le Club a très bien débuté sa nouvelle saison 2020/2021 par de nombreuses victoires. A noter que tous ces matchs se sont joués en semaine à l'extérieur. Le Club s'entraîne tous les mercredis soirs au stade de Fleury à partir de 19 h et à réserver la salle omnisport de Fleury tous les mardis soirs de 19h30 à 21h30 du 5 janvier au 9 mars 2021.

Le Président et son comité sont heureux d'avoir dans leur effectif pour cette nouvelle saison 6 joueurs et 3 membres du comité résidants à Fleury.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial, contacter le Président du Club : André Kremer 06 14 84 59 81

Toute l'équipe du Kany-Club vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Prenez soin de vous



Association Sportive Tennis Badminton de Fleury

Et pourtant tout avait bien recommencé....

Après un printemps compliqué, confinement puis reprise possible grâce au déploiement de 3 plans de déconfinement successifs, un superbe été nous a permis une pratique du jeu loisir mais aussi de la compétition. Un tournoi de tennis interne amicale fut la première étape de cette reprise. Puis dès le début de la saison sportive le 1^{er} septembre, notre tournoi a connu un réel engouement : plus de 100 inscrits adultes : un record. Un superbe temps nous accompagna et l'envie de jouer s'est traduit par un comportement exemplaire des joueurs et même si l'on retrouvait le plaisir de gagner, c'était bien la prise de plaisir qui comptait : matches en journée ou en nocturne grâce à notre éclairage, moment de partage autour du barbecue et la pluie des 3 derniers jours laissa la place au soleil pour les finales :



A peine repris, les séniors

Affluence au bad sur
9 terrains

La reprise a été totale et au Tennis Comme au Badminton, les inscriptions affluèrent en début d'année. Plus de créneaux, un effort sur le prix et des cours à la carte pour le badminton, des terrains de qualité, une qualité de cours reconnue et de la convivialité ont été les atouts du club de Fleury :

Afin d'être prêt et de s'adapter à chaque changement de règles, le club a eu recours à de nombreuses réunions en visio conférence avec le CD57, la Ligue et la FFT.



Com. des jeunes de la Ligue

Comité de l'ASTB

Avec tous les clubs de Moselle

Oui la situation est compliquée en effet mais ce qui précède démontre que nous restons actifs et que nous ferons le maximum en utilisant toutes les opportunités pour reprendre la pratique du sport au plus vite et en respectant les gestes barrières pour votre sécurité et votre santé. Le comité œuvre en ce moment pour moderniser son club house pour vous accueillir dans de meilleures conditions.

Gardons confiance, le sport c'est la vie.

L'A.S. Tennis Badminton vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Une dernière nouveauté : notre site internet :

<https://club.fft.fr/tc-fleury/>

Pour être au courant de la vie de votre club et des dernières informations



Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

La rentrée 2020 aura été bien particulière pour l'Association Sport Pour Tous ;

en effet la 1ère semaine nos adhérents sont revenus timidement, puis semaine après semaine la majorité des gymnastes ont retrouvés le chemin de la salle de gym, sans toutefois faire le plein.

Et là au moment où nous rédigeons cet article le confinement est de nouveau de rigueur ; les salles sont fermées. La fédération EPGV et notre animatrice principale vont mettre en place, par internet, des vidéos comme en mars 2020. Et même si ce n'est pas la panacée, c'est mieux que rien et cela permet de garder le contact avec l'association.

Nous sommes vraiment désolés pour nos adhérents, mais nous espérons des jours meilleurs.

A ce propos nous faisons appel à nos adhérents qui n'ont pas repris leur licence, et nous attendons votre retour pour le début de l'année 2021, les cours que nous pratiquons sont source de santé et de bien être.

Soyez rassurés, nous appliquons strictement les gestes barrières, selon les directives gouvernementales et fédérales, à savoir : « distanciation physique de 2 m, désinfection des poignées de porte, port du masque au début du cours et à la fin, solution hydro-alcoolique avant et après les cours, se munir de ses affaires personnelles (tapis, serviette,), liste des personnes présentes répertoriées à chaque cours ».

Pour les personnes qui seraient intéressées par nos séances de gym santé-bien être, voici notre planning :

Lundi matin de 9H15 à 10H15 séance A.G.E.E.*

Lundi soir de 18H15 à 19H15 séance A.G.E.E.*

Mardi soir de 20H15 à 21H15 séance A.G.E.E.*

Mercredi soir de 18H30 à 19H30 séance Pilates

Jeudi matin de 9H15 à 10H15 séance A.G.E.E.*

Jeudi soir de 19H30 à 20H30 séance Fitness Latino Style Zumba

*A.G.E.E.: Activité Gymnique d'Entretien et d'Expression

Notre cotisation très abordable, vous permet de participer à nos 6 cours; 2 cours d'essais gratuits et sans engagement vous sont offerts.

Dans l'espoir que la situation s'améliore vraiment, nous vous disons à bientôt et au plaisir de vous retrouver en pleine forme « Prenez bien soin de vous »

Renseignements et contacts:

Evelyne Mallinger Tél: 03.87.52.68.03

Martine Derruau Tél: 03.87.52.61.64

Françoise Deutsch Tél: 03.87.52.56.06

Mail: sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur : Google vernois 57 sport pour tous





Pour **VIBRATIONS**, Chœur mixte de « **LA VILLAGEOISE** », cette drôle de saison se termine sur une note d'espoir avec une rencontre conviviale le 3 juillet 2020 à l'extérieur de la salle Ronde...

Le plaisir de nous retrouver est palpable et émouvant...

Rendez-vous est pris pour notre Assemblée Générale le 11 septembre. Les choristes sont présents et ne manquent pas cette rencontre qui marque la reprise de nos activités avec des conditions sanitaires strictes...le chant est une discipline qui exige une technique, un apprentissage... C'est un exercice basé sur le contrôle du souffle, alors quelle "galéjade" de

devoir chanter avec un masque! ... Pourtant le port du masque est obligatoire. Nous devons nous protéger mutuellement...

Nous proposons à la Mairie un protocole sanitaire et nous changeons de salle de répétition pour avoir plus de place et respecter la distanciation. Nous remercions Monsieur le Maire pour sa présence et son soutien lors de cette AG.

La Covid 19 nous laissera faire 4 répétitions ! (voir photos) et le 2ème confinement vient de nouveau arrêter notre activité !

Mais nous aurons le dernier mot ou plutôt la dernière note 🎵🎵

Anne Victorion, chef de chœur passionnée, nous fait enregistrer 5 chants sur une bande son enregistrée par nos musiciens...et si les enregistrements sont individuels et sans masque, le résultat final sera collectif ! C'est notre manière de résister au confinement tout en le respectant ! 😊

Nous vous invitons à venir nous écouter virtuellement, nous vous communiquerons les liens ...

Cette année il n'y aura pas la traditionnelle « journée Gospel » en novembre... Prudemment notre week-end chantant avec notre ami Québécois, Marc André Caron a été fixé les 5 et 6 juin 2021.

On aimerait déjà y être et avoir traversé cet hiver qui s'annonce difficile...

Quant aux dates de nos concerts, toutes ont été soit annulées, soit reportées, à l'image des concerts professionnels et amateurs.

Restons solidaires et prudents et nous chanterons encore et encore... 🎵🎵



Sport Culture Loisirs fait son bilan de rentrée.

Avant toute chose, les bénévoles de S.C.L. vous espèrent, vous et vos proches, en bonne santé. Nous tenons à remercier pour leur fidélité celles et ceux qui nous suivent depuis toutes ses années qu'ils soient habitants de FLEURY et POUILLY ou de l'extérieur pour une très grande majorité.

Pour la rentrée 2020, SPORT CULTURE LOISIRS s'est adapté afin de vous offrir ce que vous méritez et attendez (vous pouvez aussi désormais consulter notre page Facebook).

Notre Association a donc conservé toutes ses activités afin de satisfaire le plus grand nombre : BODY-SCULPT, HATHA-YOGA, GYM DOUCE, PILATES, PILOXING (Intensi-T) et ZUMBA.

Notre rentrée 2020 a été marquée par le départ d'une de nos plus fidèles animatrices ROSELINE qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui renouvelons ici tous nos remerciements pour toutes ces années durant lesquelles nous avons pu apprécier ses compétences, sa disponibilité et sa gentillesse et lui souhaitons de profiter au maximum de ses proches et de ce nouveau temps libre.

Nous souhaitons également la bienvenue à CINDY qui désormais la remplace.

S.C.L. a toujours pris soin de ses adhérents et de ses animateurs. Soucieux du bien-être de ces derniers, l'Association, forte d'une gestion solide, a été en mesure de rémunérer ses 5 animateurs (malgré l'impossibilité d'assurer les cours en salle) et de rembourser le 3ème trimestre 2020 à celles et ceux qui le souhaitaient. Dans le même esprit, nos tarifs de rentrée n'ont connu aucune augmentation.

S.C.L. espère, dès que les conditions sanitaires le permettront, que de nombreux habitants de FLEURY et POUILLY nous rejoindront afin de se maintenir en forme en privilégiant le local !!! et découvrir l'esprit qui anime l'Association.

Malheureusement, au moment où nous rédigeons cet article, nous replongeons dans le confinement mais nous poursuivons, comme au printemps et grâce à nos animatrices et animateur, certaines de nos activités en visio.

Continuez d'être vigilants et nous vous souhaitons sincèrement de **BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.**



FLEURY

RL du 23/08/2020

Le petit Kinaï a préféré naître chez lui

Fleury, mardi 18 août, 4 h 11 du matin : Kinaï vient au monde au domicile de ses parents. Il est le deuxième enfant de Solène Hilt et de Grégoire Demontis.

« À 3 h 30, Solène m'annonce que la poche des eaux est rompue et qu'il faut aller à la maternité », explique le papa. Les contractions se succèdent assez rapidement. Grégoire, qui possède de sérieuses notions de secourisme, appelle les secours et rassure son épouse.

Avec deux semaines d'avance

« Les sapeurs-pompiers de Verny et le médecin du Samu arrivent 6 à 7 minutes plus tard, pour constater que l'accouchement se fera sur place, explique encore le père de famille. Une vingtaine de minutes plus tard, Kinaï pousse son premier cri. Il pèse 3,430 kg pour 50 cm et est arrivé avec



Kinaï Demontis a cette particularité d'être né à Fleury, au domicile de ses parents, ce qui est extrêmement rare de nos jours. Photo DR

deux semaines d'avance. »

La maman et le bébé ont été transférés à la maternité de la clinique Claude-Bernard de Metz, en excellente santé. Le

papa et Vaiana, la grande sœur de 2 ans, sont ravis.

Meilleurs vœux de prospérité au bébé et félicitations aux parents.

FLEURY

Intercommunalité

RL du 04/09/2020

Audrey Choley, présidente du Sivom scolaire

Audrey Choley vient d'être élue 2^e adjointe au maire de Fleury, en charge des finances et de la communication. Elle est aussi la nouvelle présidente du Sivom et déléguée au sein de communauté de communes du Sud messin.

Audrey Choley a trente-deux ans, exerce le métier d'assistante dentaire, elle est maman de deux enfants. Elle explique : « Mon entrée en politique est venue tout naturellement, après avoir adhéré à la liste de Gilles Vavrille. Au fur et à mesure des réunions de préparation, pendant la campagne, j'ai accepté de m'engager sur ces responsabilités. J'étais déjà engagée dans la vie associative de Fleury, j'ai été vice-présidente de l'association



Audrey Choley veut s'investir pour Fleury. Photo RL

des parents d'élèves et j'aime bien participer aux événements du village. J'aime ma commune et j'aime aussi découvrir de nouvelles choses enrichissantes. »

La présidence du Sivom de Pouilly-Fleury

« J'ai été élue au mois de juin présidente du Sivom, organisme commun des deux villages de Pouilly et

Fleury et qui gère le groupe scolaire Marc-Chagall. La gestion des personnels du périscolaire a été déléguée depuis cette rentrée scolaire, à l'association Familles Rurales de la Moselle. Le Sivom est toujours en charge des bâtiments dont il est le propriétaire ».

Le projet d'agrandissement du groupe scolaire

« Tout est à l'étude financière en ce moment. La décision d'agrandir l'existant ou de construire des bâtiments supplémentaires sera prise en fonction des coûts et des subventions allouées. Les vacances sont passées et la vie municipale va se mettre en place. Mes journées vont être bien remplies. Il va falloir que j'organise bien ma vie professionnelle, familiale et municipale. Mais je trouve cela très enrichissant. »

FLEURY Éducation

RL du 07/09/2020

Familles Rurales a repris la gestion du périscolaire

Le Sivom (Syndicat intercommunal à vocations multiples) de Pouilly-Fleury a décidé de confier la gestion du périscolaire et de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à l'association Familles Rurales de Moselle, à partir de la rentrée 2020.

Pascaline Canoville, la directrice de l'association Familles Rurales de Moselle, désormais en charge de la gestion du périscolaire et de l'Accueil de loisirs sans hébergement, et Chloé Djadavjee, son adjointe, se sont installées une semaine avant la rentrée, pour pouvoir préparer l'accueil des enfants dès le 1^{er} septembre. Elles dirigent un groupe de huit animateurs et de deux agents de service.

Un fonctionnement inchangé

Pascaline Canoville explique : « Nous avons repris la gestion administrative, l'animation, la sécurité, l'hygiène et le management de l'équipe éducative. Le fonction-



Pascaline Canoville, de l'association Familles Rurales de Moselle, est la nouvelle directrice du périscolaire. Photo RL

nement ne change pas. Pendant les jours de classe et en respectant le protocole sanitaire, nous accueillons les enfants le matin avant la classe, à midi pour le déjeuner en deux services et l'après-midi, après les cours, de façons modulables jusqu'à 18 h 30. Les mercredis, l'accueil est également modulable, le matin, avec ou sans repas, l'après-midi ou en journée complète. Nous accueillons aussi des enfants une semaine pendant

les vacances scolaires, sauf à Noël.»

98 repas par jour

« Cette année nous sommes à 130 dossiers d'inscription. 98 enfants, dont 40 élèves de maternelle, sont inscrits à la restauration. Pour l'instant, on se met en place avec l'équipe et on réfléchit à la construction de projets d'animations pour cette année, en respectant les protocoles sanitaires. »

RL du 12/10/2020



Beau succès du marché fermier

Le marché fermier d'Automne de Fleury a connu une belle affluence. Alors que celui du mois de mai avait été annulé en raison de covid-19, pour celui d'octobre, la municipalité a mis en place un protocole sanitaire qui a permis à de nombreux chalandes de renouer avec les producteurs locaux. « Il était important de remettre en place notre marché fermier, pour renouer les liens entre les consommateurs et les producteurs. Les mesures sanitaires ne sont pas trop contraignantes et tout le monde les respecte bien », a constaté le maire Gilles Vavrille. Photo RL.

FLEURY Sports

RL du 16/10/2020

L'annulation du marathon est « un coup de massue »



À mi-parcours du marathon, point de passage des relais, Fleury avait tout prévu pour assurer l'événement sportif et festif. Photo RL/Marie-Odile CHÉRY

La nouvelle de l'annulation du 11^e marathon Metz-Mirabelle est tombée tel un couperet trois jours avant le top départ. Au 21^e kilomètre, à Fleury, soixante bénévoles étaient prêts à accueillir les relayeurs. Pour le référent responsable, Jean-Claude Briand, c'est la douche froide.



C'était l'an dernier à Fleury où, fidèle au poste, Jean-Claude Briand (à gauche) avait chapeauté l'accueil des relayeurs. Ce n'est que partie remise. Photo RL/Marie-Odile CHÉRY

FLEURY

Vie associative

RL du 21/11/2020

Club de football : les dirigeants maintiennent la convivialité, la Ville soigne le terrain

« À l'entrée de l'hiver, les pelouses du terrain de foot sont souvent dans un triste état : trous, bosses, marques de drainage visibles, zones devant les buts totalement décapées... Le confinement, suivi de la trêve hivernale, est mis à profit par la municipalité pour lui refaire une

beauté, indique le premier adjoint, Jean-Claude Briand. Décompactage, épandage de sable, regarnissage, fertilisation, et surtout du repos sont nécessaires pour pouvoir offrir aux joueurs une surface de jeu correcte ».

Cédric Subra, le président du club

de football, est fier d'annoncer chaque année un accroissement des licenciés et des équipes engagées. « Cette saison, nous avons cinq équipes de jeunes, deux U7, deux U9 et un U11, et deux équipes seniors. Le club compte 90 licenciés et une dizaine de dirigeants. »

Depuis cette année, le club a accueilli au comité Magalie Guggenbuhl, dont les garçons ont usé leurs premiers crampons à Fleury : « J'ai toujours beaucoup apprécié l'ambiance du club. J'aime la photographie et j'alimente les réseaux sociaux de l'association, à la demande du président. Pendant cette période de confinement, nous allons essayer de faire des cartes de vœux du club, un calendrier et de proposer des jeux de reconnaissance de photos. De quoi entretenir la convivialité entre tous les fans de foot. »



L'entretien de la pelouse est pris en charge par la Ville. Photo RL

Concours fleurissement maisons fleuries

Cette année, le confinement a favorisé l'entretien de nos jardins, parterres et balcons.

Ce concours récompense les habitants qui participent au fleurissement du village en rendant notre cadre de vie plus agréable.

Cette année, le concours a encore été un franc succès.

34 villages participent tous les ans à ce concours créé par l'Amicale des Elus du Sud Messin. Les membres du jury, répartis en 4 groupes, sélectionnent courant juillet les maisons qui vont représenter leur village.

La remise des prix s'est faite à Verny, à la Salle Faber. Une fois de plus, l'engouement pour ce concours se reflétait derrière le masque de tous les participants.

Les conditions climatiques et principalement la sécheresse que nous avons connues sur six mois ont été dures pour nos plantations et il a fallu être valeureux pour les garder en pleine floraison.

Les lauréats pour le village de Fleury sont M. et Mme Gilles Willaume et Mme Monique Close, récompensés lors de cette remise des prix.



La cérémonie pour le 11 novembre s'est déroulée en comité restreint et une composition florale réalisée par Olivier a été déposée sur notre monument aux morts pour honorer tous les soldats morts pour la France.



Il y a 80 ans, le 14 novembre 1940, une partie des habitants de Fleury est expulsée "manu militari" par bus en direction de la gare de marchandises de Metz. Un train les conduit alors jusqu'à Lyon où ils sont séparés en deux groupes. Le premier groupe est acheminé vers Lussac-les-Églises et le second vers Lourdes. Le groupe arrivé à Lourdes est logé à l'hôtel jusqu'en janvier 1941, date à laquelle il prend la direction de Nauviale. Ils y seront accueillis pendant cinq années. A leur retour tout avait été détruit et pillé, il a fallu tout reconstruire.

Pour ne pas oublier, deux rues de notre village portent le nom de ces deux communes. Un jumelage a été scellé avec Lussac-les-Églises dont la place principale porte le nom de Fleury. A Nauviale une rue portant le nom de Fleury sera inaugurée prochainement.

Marche solidaire

Le dimanche 27 septembre 2020, une marche dans les rues de Fleury a été organisée par et au profit de l'association AREMIG.

Elle a réuni une cinquantaine de personnes (du village et des environs) et s'est achevée par un moment de partage convivial autour d'une collation.

Cette association, créée en 1982 et basée au CHRU de Nancy, soutient financièrement la recherche sur le cancer de l'enfant.

Plus de renseignements sur le site Internet : <https://www.aremig.org>



Le devenir du SIVOM de Pouilly-Fleury en question

La question scolaire est au cœur de nos préoccupations et le devenir de l'école dans son fonctionnement actuel remis en question par la municipalité de Pouilly. L'enjeu pour nos deux communes est prépondérant.

Sur le plan financier, les investissements nécessaires pour accueillir les nouveaux élèves issus des nouveaux lotissements de Fleury et maintenant de Pouilly seront certes lourds pour nos finances comme le seront les conséquences financières d'une éventuelle dissolution du SIVOM.

La Communauté de Communes du Sud Messin vient de prendre la compétence péri-extrascolaire sur l'ensemble de son territoire et de fait les statuts du SIVOM Pouilly Fleury ont dû être modifiés en donnant 3 délégués pour la CCSM, 3 délégués pour Fleury et 6 délégués pour Pouilly : 3 pour le scolaire et 3 pour le périscolaire. (Voir les statuts complets page 5). Il n'y a là aucun préjudice de représentativité ni aucune volonté de spolier qui que ce soit.

Ce partenariat Pouilly-Fleury a été mis en place depuis plus de 60 ans, l'école Marc Chagall en est la concrétisation. La municipalité de Fleury souhaite poursuivre ce partenariat dans l'intérêt commun de nos deux communes et de ses habitants.

Des difficultés existent, il faudra faire des choix et des arbitrages et aussi trouver des financements. C'est notre rôle d'élu que d'y répondre. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Chers Fleuriennes et Fleuriers,

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, trois membres de la liste « Un Nouvel Esprit Fleury » ont été élus, nous vous en remercions.

Notre maire, Gilles Vavrille, nous a intégrés à l'équipe municipale en nous ouvrant les commissions, nous l'avons apprécié.

Comme vous le savez, nous vivons une période tout à fait particulière et les projets sont en veille.

Nous entendons exprimer **Nos Valeurs** dans un esprit constructif et productif pour notre village.

Nous avons pu trouver une place au sein des commissions suivantes :

Finances : Marie Ciurleo / Travaux : Alain Chenot / Ouverture des plis : Eve Vimbert

Nous nous sommes inscrits tous les trois à la commission d'Actions Sociales, dont le fonctionnement nous paraît indispensable en cette période difficile et dans laquelle nous souhaitons nous investir. Cette commission nous tient à Cœur...

Comme nous l'a dit notre maire « **j'ai besoin de tous** ».

Dans l'espoir que l'année 2021 nous soit plus souriante,

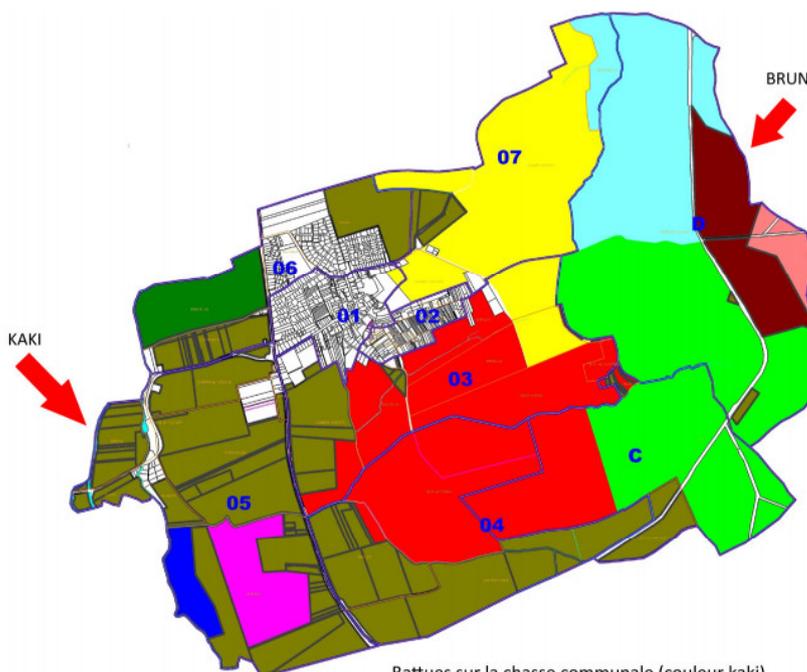
Nous vous souhaitons de douces fêtes et une année nouvelle remplie de joies pour chacun d'entre vous, plus positive, nous permettant dynamisme et créativité.

Marie Ciurleo, Eve Vimbert, Alain Chenot

Chasse :

Battues sur les terrains militaires (couleur brun)

MOIS	JOUR	DATE
Octobre 2020	Dimanche	18/10/2020
	Samedi	24/10/2020
	Jeudi	29/10/2020
	Samedi	31/10/2020
Novembre 2020	Samedi	07/11/2020
	Jeudi	12/11/2020
	Dimanche	15/11/2020
	Samedi	21/11/2020
	Jeudi	26/11/2020
	Dimanche	29/11/2020
Décembre 2020	Samedi	05/12/2020
	Jeudi	10/12/2020
	Dimanche	13/12/2020
	Samedi	19/12/2020
	Dimanche	27/12/2020
Janvier 2021	Dimanche	03/01/2021
	Jeudi	07/01/2021
	Dimanche	10/01/2021
	Samedi	16/01/2021
	Jeudi	21/01/2021
	Dimanche	24/01/2021
Février 2021	Samedi	30/01/2021
	Jeudi	04/02/2021
	Dimanche	07/02/2021



Battues sur la chasse communale (couleur kaki)

SAISON 2020/2021

- Dimanche 18 Octobre 2020
- Samedi 31 Octobre 2020
- Dimanche 15 Novembre 2020
- Mardi 01 Décembre 2020
- Samedi 12 Décembre 2020
- Samedi 26 Décembre 2020
- Samedi 9 Janvier 2021
- Dimanche 24 Janvier 2021
- Samedi 13 Février 2021

Carnet de route

Aux promeneurs désireux de tout connaître sur notre village, nous vous proposons d'agrémenter votre balade avec quelques explications.



Eglise de la Nativité

Elle a été pensée et réalisée par Georges-Henri Pingusson. Il fut architecte, urbaniste, enseignant et ingénieur français. Elle a été construite essentiellement par des entreprises locales de septembre 1961 à 1963 sur l'emplacement de l'église du village qui avait été détruite par un incendie dû aux bombardements de septembre 1945, jour de la Libération. Le traitement des volumes est simple, presque monolithique, ils sont couverts par un toit à deux pans et le clocher qui est percé de baies triangulaires en partie haute et surmonté d'une croix. Le nombre restreint d'ouvertures en façades et l'omniprésence de la pierre de Jaumont confèrent au bâtiment un caractère quasi-monolithique tempéré, à l'intérieur, par un traitement subtil et singulier de la lumière naturelle. La nef, soutenue par des piliers implantés dans la crypte, est détachée des murs gouttereaux ; elle semble ainsi être en lévitation. L'effet est renforcé par l'éclairage indirect en provenance des bas-côtés, situés en contrebas, et par la présence d'un plafond suspendu également décollé des murs. Le cheminement lumineux conduit vers l'autel et le chœur, généreusement éclairés de part et d'autre par de grands bandeaux verticaux en pavés de verre, ménagés dans un étroit volume rapporté contre celui de l'église et constituant son chevet.

La Tour Saint Nicolas

La Tour Saint-Nicolas date de 1580. Elle est le dernier vestige de la ferme du même nom. Elle appartenait alors à l'hôpital Saint-Nicolas-du-Neufbourg à Metz.

Elle a la particularité d'être construite en partie avec des stèles funéraires gallo-romaines et probablement sur l'emplacement d'une ancienne maison-forte. Le bâtiment est composé d'un passage sous porte cochère ; le premier et le deuxième étage comportent chacun une pièce de 45 m². On accède à ces pièces par un escalier en colimaçon depuis la façade sud (côté ferme). Sur la façade nord (vers Metz), une stèle funéraire gallo-romaine représentant une femme est communément interprétée comme la représentation de Saint-Nicolas.



Le calvaire qui est placé juste à côté de la micro-crèche rappelle la dernière vague de choléra touchant la Lorraine .

Advient le fléau du choléra, qui en est à son troisième assaut en un demi-siècle. Dans beaucoup de villages, des croix votives et des calvaires témoignent de la violence de l'épidémie, de la peur et des superstitions qui se sont propagées. La maladie venue d'Inde est signalée une première fois à Metz, en avril 1832, puis en 1848 et enfin, en 1866.

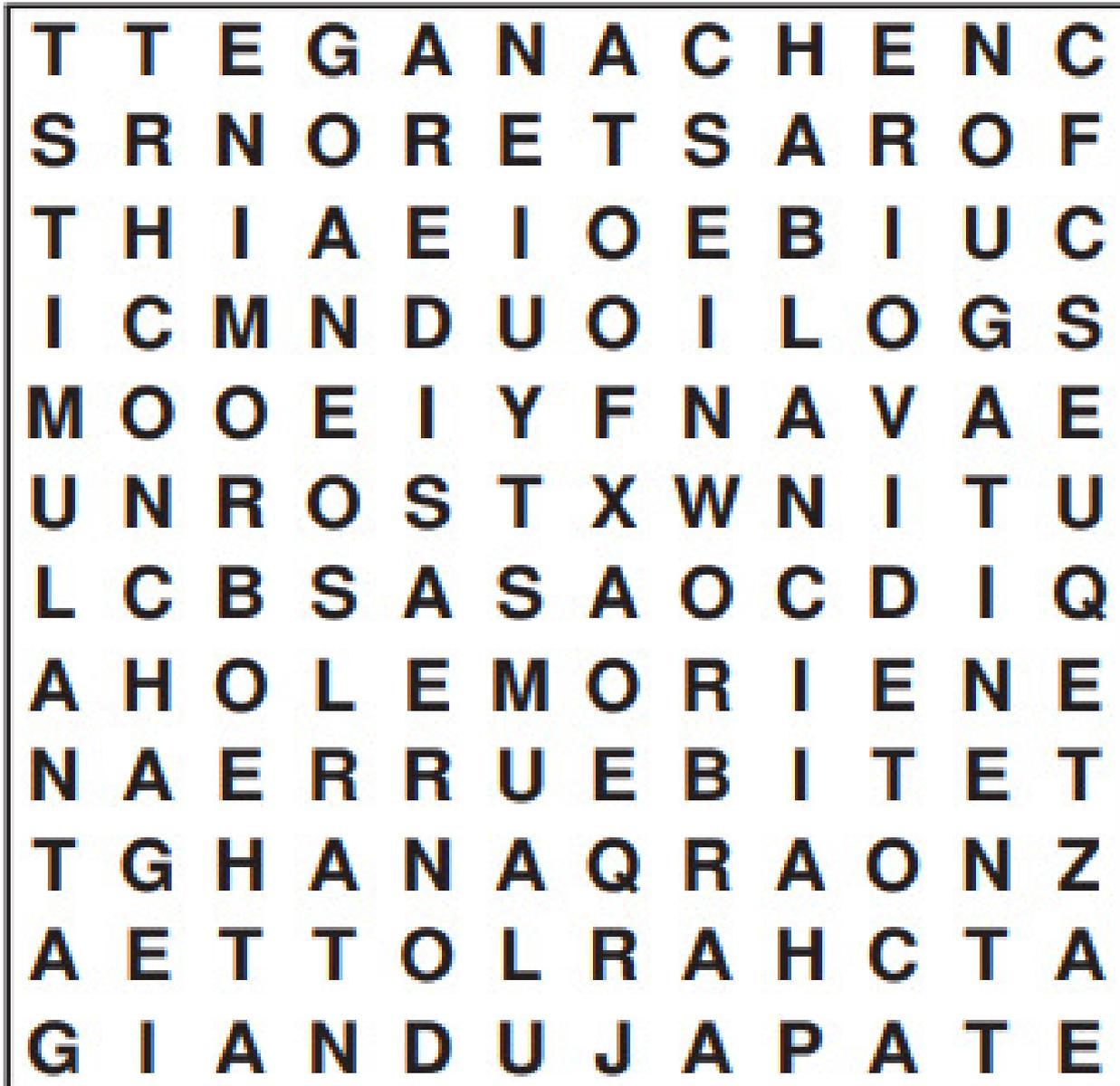
Cette **borne kilométrique** qui a été installée en face de l'école était placée à l'origine près de la Tour Saint Nicolas.

Elle indiquait l'ancienne route départementale qui passait par notre village.

On peut y lire : 11,9 km Corny - Fleury

Légende

- Balade dans les vignes
- Passage par la ruellote d'entre-deux
- Passage place de la Fontaine vers le domaine de la Tour



AMER
ANTIOXYDANT
AZTEQUES
BEURRE
BLANC
BROWNIES
CABOSSE
CHARLOTTE

CONCHAGE
COTEDIVOIRE
FORASTERO
GANACHE
GHANA
GIANDUJA
NOIR

NOUGATINE
OEUF
PAQUES
PATE
STIMULANT
THEOBROMINE
TRINITARIO





Pour le brownie :

- 150 g de chocolat noir
- 100 g de beurre
- 3 gros oeufs
- 70 g de cassonade
- 30 g de sucre blanc
- 60 g de farine
- 1 pincée de sel

Pour le décor :

- 20 g de blanc d'oeuf
- 120 g de sucre glace
- 1 pointe de colorant vert
- étoiles en sucre
- smarties

Préparation pour Brownies Sapin de Noël

1. Placez le chocolat et le beurre coupés en morceaux sur un bain-marie et faites cuire jusqu'à ce qu'ils soient fondus.
2. Séparez les blancs des jaunes d'œufs.
3. Dans un saladier, fouettez les jaunes d'œufs avec la cassonade, puis incorporez leur le chocolat fondu et la farine.
4. Montez les blancs en neige ferme avec une pincée de sel. Sans cesser de fouetter, ajoutez le sucre blanc et fouettez à vitesse maximale durant encore quelques minutes pour faire meringuer.
5. Incorporez délicatement les blancs d'œufs à l'appareil au chocolat.
6. Versez dans un moule à manqué de 24 à 26 cm de diamètre et faites cuire 20 min dans le four préchauffé à 180°C.
7. Sortez le brownie et laissez-le refroidir sur une grille. Puis coupez le gâteau en 8 parts égales.
8. Dans un grand bol, mélangez le sucre glace, le blanc d'œufs et le colorant à l'aide d'une cuillère. Versez ce glaçage royal dans une poche à douille munie d'une douille cannelée de 1,8 mm.
9. Dessinez une guirlande sur les brownies et décorez avec des petits sucres en étoiles.

Mon conseil : si vous n'avez pas de poche à douille, vous pouvez mettre le glaçage dans un sac congélation et coupez la pointe avec une paire de ciseaux. Le résultat sera moins net mais c'est une astuce qui pourra vous dépanner !

Chaque année, la Marine nationale recrute et forme plus de 3500 marins de niveau 3^{ème}, BAC à BAC+5 dans plus de 50 métiers.

La Marine nationale offre plus d'une rentrée par an. Il n'est jamais trop tard pour rejoindre nos rangs et vivre une expérience professionnelle unique.

Pour découvrir, avoir une première expérience professionnelle ou y faire carrière, de nombreux métiers sont accessibles aux femmes comme aux hommes de nationalité française et âgés de 17 à 30 ans.

Venez à la rencontre de nos conseillers au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Metz. Au vu de la crise sanitaire actuelle, le CIRFA accueille le public uniquement sur rendez-vous. Merci de contacter le CIRFA avant votre passage.

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/CIRFA-Marine-de-Metz->

CONTACTS PRESSE

Service de Recrutement de la Marine – Bureau Marine du CIRFA Metz

Tél : 03.87.15.58.84 ; Mail : cirfa-marine-metz.sec.fct@intradef.gouv.fr

Pour plus d'information sur le recrutement de la Marine <http://www.epresspack.net/presse-etremarin/>



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Ne pas se serrer la main**
- Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade**
- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable**

www.ut-capitole.fr/coronavirus

Vous avez des questions sur le coronavirus ? GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000 (appel gratuit)

Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.

Voici l'État Civil du 11 décembre 2019 au 11 décembre 2020.

Naissances



BÂCLE Louise	11 décembre 2019
BÂCLE Jeanne	11 décembre 2019
DAVID Iris	04 février
GOERGEN Sidonie	01 mai
KARAASLAN Zehra	14 mai
GUISEPPIN Victor	13 juin
DEMONTIS Kinäï	18 août
FRANÇOIS Juliette	22 septembre
CLÉMENT SALMON Margot	22 septembre
BOUCAUD Liam	09 novembre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleurians.

Mariages

ARNOULD Véronique et GROSCLAUDE Xavier	11 juillet
CHENOT Emilie et BOXEBELD Hugo	22 août
ALTMAYER Delphine et SCHNEIDER Patrice	05 décembre



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès



ENTRINGER Daniel	18 février
ECKENFELDER Robert	22 mars
FRANÇOIS Marcel	27 mars
ALTMAYER née PARISOT Danielle	03 mai
BATTAGLIA née NIMSGERN Isabelle	20 juillet
HENNEQUI Camille	20 août
GOUJARD Daniel	01 novembre

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.



**Toute l'équipe municipale vous
souhaite
de joyeuses
fêtes de fin d'Année**

Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Laetitia Lacroix Tél. : 06 88 21 99 05

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon Tel. : 03 87 64 37 86

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON
Président Jacques Remigy Tél. : 06 89 99 57 38

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeanne Cledat Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cédric Subra Tél. : 06 11 59 31 56

FLEURY LOISIRS
Président Aimé Gentit Tél. : 06 62 20 48 12

KANY CLUB
Président André Kremer Tél. : 06 14 84 59 81

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Martine Nichil Tél. : 06 30 69 08 01

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger Tél. : 03 87 52 68 03